

Mettre en œuvre le Compte Personnel d'Activité dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière

SÉMINAIRE ANNUEL DES RESPONSABLES DE FORMATION CONTINUE

Instauré depuis 9 ans, le séminaire annuel des Responsables de Formation Continue vise à partager les expériences et à mutualiser les compétences dans un environnement convivial propice aux échanges.

La loi n°2016-1088 du 8 août 2016 dite Loi « Travail » et l'ordonnance n°2017-53 du 19 janvier 2017 ont ouvert la voie à une transposition du compte personnel d'activité (CPA) dans la fonction publique hospitalière (FPH).

Cette réforme, comme celle de 2014 dans le secteur privé dont elle s'inspire pour partie, transforme en profondeur les pratiques, les jeux d'acteurs et les mécanismes de gestion de la formation.

Elle soulève de nombreuses interrogations tant sur le plan juridique que technique ou méthodologique :

- Modalités de mise en œuvre pratiques
- Financement et priorisation par les établissements
- Place du dialogue social autour de ce nouveau droit
- Marges de manœuvres et stratégies de mise en place possibles
- Impacts du CPA sur la GPMC, la qualité de vie au travail et les trajectoires professionnelles des agents
- Incidences sur la relation « Adhérent/ANFH »
- ...

Ce séminaire permettra aux participants de comprendre les enjeux et les mécanismes de mise en œuvre du CPA, de faciliter, au travers d'apports théoriques et pratiques, la transposition de ce nouveau dispositif dans les établissements de la fonction publique hospitalière.

Un atelier de réflexion permettra d'identifier les leviers de mise en place et de déploiement de ce dispositif dans les établissements de la FPH.

Animation du séminaire :

Nicolas PASCO – Consultant du Cabinet BOUMENDIL & CONSULTANTS

Lieu du Séminaire : «Le Moulin de Moissac»

1 promenade Sancerre - 82200 MOISSAC - ☎: 05 63 32 88 88

www.lemoulindemoissac.com

Mettre en œuvre le Compte Personnel d'Activité dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière

Jeudi 12 et Vendredi 13 Avril 2018



Mettre en œuvre le Compte Personnel d'Activité dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière

JEUDI 12 AVRIL 2018

Les participants sont invités à créer, avant le séminaire, leur propre compte personnel d'activité (CPA) sur le site www.moncompteactivite.gouv.fr

12H30 DÉJEUNER EN COMMUN

14H00 INTRODUCTION DU SÉMINAIRE 2018
ACTUALITES REGIONALES / ANFH MIDI PYRÉNÉES

14H30 CPA DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE :
CADRE DE MISE EN OEUVRE

- **Cadre général d'évolution de la formation professionnelle** dans la Fonction Publique Hospitalière : point sur les textes applicables, les changements en cours depuis 2014 en matière de formation et leurs enjeux (qualité en matière de formation, individu «acteur» de son parcours...)
- **Mise en œuvre du CPA** : public bénéficiaire, objectif général du CPA, contenu du compte, calcul des heures, modalités d'utilisation possible des heures de DIF, modalités d'alimentation du compte, rôle des différents acteurs (RFC, services RH, agents, ANFH, prestataires de formation...)

16H00 PAUSE

16H15 CPA DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE :
CADRE DE MISE EN OEUVRE

- Modalités d'utilisation du compte sur et hors temps de travail, pendant les transitions professionnelles, combinaison éventuelle avec les dispositifs existants
- Financement du CPA : les hypothèses
- Visite commentée sur le site du CPA et sur un compte
- Éléments de comparaison avec le secteur privé
- L'appui à la mise en œuvre du projet professionnel de l'agent : le conseil en évolution professionnelle (CEP)

18H00 FIN DES TRAVAUX

20H00 APÉRITIF ET DÎNER EN COMMUN

Animation :
Nicolas PASCO

Consultant du Cabinet BOUMENDIL & CONSULTANTS

VENDREDI 13 AVRIL 2018

9H00 PANORAMA DES ENJEUX ET IMPACTS DE MISE EN ŒUVRE DU CPA

- **Impacts du CPA pour les différents acteurs**
 - ✓ Établissement (RH, représentants du personnel, encadrants, GHT...)
 - ✓ Agent
 - ✓ ANFH
 - ✓ Offreurs de formation
- **Points de vigilance pour la mise en œuvre opérationnelle** : les apports de l'expérimentation dans le secteur privé

10H30 PAUSE

10H45 ATELIERS THÉMATIQUES DE RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE DU CPA

- Outils et modalités d'information de l'agent
- Priorités d'utilisation/financement pour le CPF (publics, types d'action...)
- Processus de mise en place du CPF dans l'établissement : comment faire ?
- L'accompagnement des agents dans la définition de leur projet d'évolution professionnelle (CEP)

12H30 DÉJEUNER EN COMMUN

14H00 ATELIERS THÉMATIQUES DE RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE DU CPA

- Identification des publics cibles (publics « compétences clefs », agents sans certification...) et modalités d'accompagnement (entretien formation...)
- Dialogue avec le CTE autour du CPF et du CEP
- La formation certifiante au cœur des politiques de formation : quelles incidences ?
- Les attentes des participants vis-à-vis de l'ANFH en termes d'accompagnement à la mise en place du CPA

16H00 CONCLUSION ET ÉVALUATION DU SÉMINAIRE 2018

16H30 FIN DU SÉMINAIRE 2018